TEXTE DE PUBLICITE

COMMUNE DE SCIENTRIER ENQUETE PUBLIQUE : REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Considérant une erreur de forme dans la procédure d'ouverture de l'enquête publique ordonnée le 4 août 2016, à savoir que, le délai de 3 mois laissé aux personnes publiques associées pour écrire leur avis sur le projet soumis à l'enquête, n'était pas écoulé le lundi 12 septembre 2016, jour d'ouverture de l'enquête,

Vu l'arrêté municipal n°30/16 en date du 6 Octobre 2016 considérant que l'enquête publique ne peut commencer, au plus tôt, que trois mois après la transmission du projet aux personnes consultées,

Considérant que la procédure d'enquête publique n°19/16 est abrogée et que le délai de retour des avis des personnes publiques associées est cette fois respecté,

Considérant qu'il est nécessaire néanmoins de prendre en compte les observations et tous les courriers déposés lors de la première enquête publique ;

Par arrêté n°32/16 en date du 17 octobre 2016, monsieur le Maire de Scientrier a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Madame RATOUIS Claire coordinatrice régionale de la police de l'eau à la DREAL, en retraite, comme commissaire enquêteur et Monsieur TRINCAT André, proviseur en retraite, comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Scientrier du lundi 07 novembre 2016 au vendredi 09 décembre 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture les lundi de 8h30 à 12h00 mardi de 14h00 à 18h00, jeudi de 8h00 à 12h30 et vendredi de 14h00 à 19h00.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les

- Lundi 07 novembre 2016 de 8h30 à 11h30,
- Jeudi 17 novembre 2016 de 8h00 à 11h00,
- Vendredi 09 décembre 2016 de 15h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête publique déposés en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu de l'enquête publique (Mairie 62, Rue des Ecoles 74930 SCIENTRIER).

L'avis d'ouverture d'enquête, le plan de zonage ainsi que le règlement du projet de PLU mis à l'enquête sont consultables sur le site <u>www.scientrier.fr</u> à la rubrique « Vie locale au quotidien » « PLU ».

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie et notamment sur son site internet www.scientrier.fr . Les personnes pourront en obtenir communication.